

POINT PRESSE DU 11 OCTOBRE 2010

ROUTES, TRANSPORTS, AMENAGEMENTS ET SECURITE SUR LA VOIE PUBLIQUE	636 239 €
1 <u>Participation financière du Département de l'Ain pour les travaux connexes réalisés par l'association foncière de remembrement de Saint Jean de Thurignieux</u>	<u>39 886 €</u>
<i>* Approbation du versement d'une subvention au profit de l'association foncière de remembrement de Saint-Jean-de-Thurignieux</i>	
2 <u>RD n°91 - Aménagement entre les PR 1+000 et 1+030 sur la commune de Matafelon-Granges</u>	
<i>* Acquisition de terrain de 188 m² : 81 m² sur parcelle section ZD n°72 et 107 m² sur parcelle D n°139</i>	
3 <u>Vente au profit de Madame et Monsieur Lionel DURCROZANT d'un délaissé du domaine public routier situé en bordure de la route départementale n°61 au Montellier</u>	<u>100 €</u>
<i>* délaissé de 100 m² vendu pour un montant de 100 €</i>	
4 <u>Cession de terrains à la Commune de Divonne-les-Bains pour aménagement d'une piste cyclable entre le hameau de Crasy et le carrefour des 4 pierres</u>	
<i>* Cession des parcelles à titre gratuit pour une surface totale de 40 414 m²</i>	
5 <u>Déclassement du domaine public routier départemental d'une portion de la RD 71A située aux Echets entre la RD 38 et la rue de la Dombes en vue de reclassement dans le réseau des voies communales de Miribel</u>	
<i>* Portion d'une longueur de 470 mètres</i>	
6 <u>Conventions entre le Conseil général de l'Ain et diverses communes ayant engagé des opérations d'aménagement sur routes départementales</u>	<u>145 000 €</u>
<i>* Commune d'Ambérieu en bugey (aménagement de plateaux surélevés : RD 904 aux PR 5+310, 5+640 et 5+890)</i>	
<i>* Commune de Cessy (aménagement de plateaux surélevés : RD 15c aux PR 3+389, 3+803, 4+132 et avenue du Jura RD 15c aux PR2+585, 2+804 et aménagement de 2 ralentisseurs type dos d'âne : RD 15g aux PR 0+490 et 0+520)</i>	

* Commune de Champdor (aménagement de l'entrée Nord : RD 21 du PR 17+890 au PR 18+015)	30 000 €
* Commune de Crottet (aménagement du carrefour de Calvaire : RD 28c du PR0+910 AU PR 0+970)	
* Commune de Misérieux (aménagement d'un plateau surélevé : RD 88a du PR 3+188 au PR 3+204)	
* Communauté de Montceaux - hameaux "les Rivaux" (RD 17b du PR 1+415 au PR2+420)	51 000 €
* Commune de Neuville/ain (aménagement des abords de l'école : RD42 du PR 0+530 au PR 0+705)	13 000 €
* Commune d'Ornex (aménagement de la rue de Divonne : RD 15 du PR 0+072 au PR 0+505)	
* Commune de Villebois (aménagement des abords de l'école RD 60 et aménagement du cœur de village, tranche 1 : RD 60c du PR1+000 au PR 1+285-RD 60 au PR20+800)	15 000 €
* Commune de Villemotier (aménagement de la traversée de l'agglomération)	
* Commune de Viriat (aménagements de sécurité : RD 29 du PR 10+510 au PR 10+760 tronçon Pagnol-Eglise et du PR 10+810 à 11+045 tronçon Greffets-Jayr)	36 000 €
7 Répartitions de l'aide concernant les travaux exceptionnels sur voies communales	<u>3 326 €</u>
*Aide à la Commune de Bolozon (travaux de réfection du mur de soutènement de la VC du Bief)	<u>290 €</u>
* Aide à la Communauté de communes de la Vallière (réfection du mur de soutènement sur la commune d'Hautecourt Romanèche, hameau de Péroi)	<u>3 036 €</u>
8 Répartition du produit des amendes de police.	<u>200 366 €</u>
* Buellas (travaux d'aménagement des abords du groupe scolaire)	4 024 €
* Dompierre sur Chalaronne (création d'un parking au centre du village)	9 249 €
* Marboz (travaux de mise en sécurité du centre du village)	116 629 €
* Massieux (aménagement du giratoire du carrefour de la Bascule à l'intersection des RD 4f et 66e)	15 559 €
* Perrex (création d'un parking le long de la RD 80e) (dotation Etat)	421 €
* Polliat (aménagement de la route de Chamonin)	32 250 €
* Pont de Vaux (aménagement de la rue Franche et de la rue Adrien Thierry)	1 131 €
* Priay (aménagement d'un parking au centre du village)	2 456 €
* Saint Julien sur Reyssouze (création de places de stationnement devant le centre de loisirs "les Joyeux Bambins" et création d'un ralentisseur sur la VC6)	4 041 €
* Vésines (création d'un cheminement piétonnier le long de la RD68)	744 €
* Viriat (aménagement du centre du village)	13 862 €

9	<u>Investissements routiers sur RD - approbation des opérations</u>	<u>145 000 €</u>
	<u>Aménagements courants sur RD</u>	
	* St Trivier de Courtes (RD2X2b-carrefour de la Croisée)	-93 000 €
	* Bourg-en-Bresse (remise en état du revêtement en vue du futur reclassement, entre le PN7 l'amorce du futur giratoire de la rocade nord-est)	-87 000 €
	* Viriat (aménagement de sécurité : tronçon Pagnol-Eglise et tronçon Greffets-Jayr)	36 000 €
	* Champdor (aménagement de l'entrée nord)	30 000 €
	* Montceaux (aménagement de sécurité dans la traverse du hameau "les Rivaux")	51 000 €
	* Neuville sur Ain (aménagement des abords de l'école)	13 000 €
	* Villebois (aménagement du coeur du village -TR1-RD60c et RD60)	15 000 €
10	<u>Travaux de remise en état et d'amélioration de la voirie communale - répartition de l'aide départementale 2010 pour les communes du canton d'Hauteville-Lompnes</u>	<u>19 169 €</u>
	* Aranc	3 594 €
	* Corlier	1 199 €
	* Cormoranche-en-Bugey	3 594 €
	* Hauteville-Lompnes	5 990 €
	* Premillieu	2 396 €
	* Thézillieu	2 396 €
64	<u>Aménagement de sécurité à l'entrée ouest du village de la Commune de Cras-sur-Reyssouze - RD 92 a</u>	<u>62 192 €</u>
	* Approbation de la convention entre la commune de Cras-sur-Reyssouze et le Département de l'Ain	
65	<u>Déplacement d'un réseau d'eaux usées sur la Rocade nord-est de Bourg-en-Bresse - RD 117 a</u>	<u>21 200 €</u>
	* Approbation de la convention entre la Communauté de communes de La Vallière et le Département de l'Ain	

11 Réalisation d'une chaufferie bois au collège de Péron

** Approbation de l'avenant n°1 de la convention entre le Conseil général de l'Ain et l'ADEME ayant pour objet de prolonger le délai de réalisation de l'opération*

12 Désaffectation et réforme du matériel de cuisine au collège Eugène Dubois à Châtillon-sur-Chalaronne

** Approbation de la liste proposée par le chef d'établissement*

13 Attribution de subventions au titre des constructions scolaires dans les bâtiments scolaires du 1er degré "création-extension"

71 651 €

** Châtillon-en-Michaille : création de 4 classes élémentaires*

14 Commune de Bourg-en-Bresse, site de la Madeleine

** Approbation de la convention d'occupation temporaire accordée par le Département de l'Ain au profit de l'Agence Pour l'Immobilier de la Justice*

15 Rénovation du centre d'essai de la plate-forme technologique Alimentec

** Approbation de la convention de mandat entre le Département de l'Ain et le syndicat mixte du Technopole Alimentec*

16 Mise à disposition de deux structures mobile à la Commune d'Oyonnax

** Approbation de la convention à conclure entre le Conseil général de l'Ain et la commune d'Oyonnax pour la mise à disposition de 2 structures mobiles (300 €/mois)*

66	<u>Maintenance des collèges</u>	<u>9 221 €</u>
	<i>* Fourniture et installation d'une chaudière dans l'appartement du Principal du collège "Théodore Rosset" à Montréal la cluse</i>	2 503 €
	<i>* Remplacement du régulateur de chauffage au collège "Léon-Marie Fournet" à Jassans-Riottier</i>	1 197 €
	<i>* Remplacement d'un châssis de désenfumage au collège "Léon-Marie Fournet" à Jassans-Riottier</i>	2 788 €
	<i>* Construction d'un placard coupe feu 1H pour la chaudière gaz au collège "Marcel Aymé" à Dagneux</i>	2 733 €
67	<u>Cession par le Département au profit de la société CARPEL des anciens locaux occupés par la RDTA, situés au lieu-dit "Au Marais" à Port</u>	
	<i>* Approbation de la convention d'occupation précaire entre la société CARPEL, la société NOVA NAUTIC et le Département de l'Ain</i>	

SOCIAL - LOGEMENT

8 364 741 €

17	<u>Modalités d'indemnisation des parents-employeurs durant la formation de leur assistant maternel</u>	
	<i>* Adoption des nouvelles modalités de versement de l'indemnité aux parents-employeurs d'assistants maternels</i>	
18	<u>Programmation 2010 des actions d'insertion liées au Revenu de Solidarité Active (RSA), intervention de la Région rhône-Alpes pour le financement des formations des bénéficiaires du RSA, action portant sur les gens du voyage en voie de sédentarisation sur le territoire de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse</u>	
	<i>* Adoption du réajustement de la programmation 2010 des actions liées au RSA</i>	
	<i>* Approbation de l'intervention de la Région Rhône Alpes pour l'aide aux actions d'emploi-formation des bénéficiaires du RSA</i>	
	<i>* Approbation des modalités de financement du diagnostic-action portant sur les gens du voyage en voie de sédentarisation sur le territoire de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse</i>	
19	<u>Convention d'objectifs et de financement avec l'Association départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de l'Ain (ADAPEI)</u>	
	<i>* Approbation de l'avenant n°15 à la convention d'objectifs et de financement concernant la récupération d'un trop perçu de 818 000 € relatif au foyer de vie "les quatre vents" à Bourg en Bresse</i>	

- 20 Convention d'objectifs et de financement avec la Fédération nationale de l'APAJH (association Pour Adultes et Jeunes Handicapés).** **1 488 306 €**
- * Approbation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de financement entre la Fédération Nationale de l'APAJH et le Conseil Général de l'Ain - exercice 2010*
- 21 Aides financières au démarrage relatives au lieu d'accueil enfants parents "jeunes pousses" de l'association pour l'accompagnement de l'enfance et de la parentalité à Bourg en Bresse, et au lieu d'accueil Enfants Parents "Pause Parents" du centre communal d'Action Social de Belley** **1 500 €**
- * Approbation des conventions d'objectif de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales de l' Ain, le Conseil général de l'Ain, l'association Pour l'Accompagnement de l'Enfance et de la Parentalité d'une part, la CAF de l'Ain, le Conseil général de l'Ain et le centre communal d'action social de Belley d'autre part, pour le versement d'une aide de 1 500 €/an pendant 3 ans.*
- 22 Aide financière du Département pour l'élaboration du projet médical de bassin de la Communauté de communes de Bresse-Dombes-Sud Revermont** **12 500 €**
- * Approbation de la convention relative au versement de l'aide financière*
- 23 Dépistage visuel chez les enfants scolarisés en petite section de maternelle**
- * signature d'une convention avec Madame Barbara GHANEM, orthoptiste prestataire*
- 24 Accompagnement des personnes handicapées dans le cadre du service des transports publics urbains adaptés aux personnes à mobilité réduite de la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse** **23 505 €**
- * Approbation de l'avenant n°3 à la convention conclue entre l'agglomération de Bourg-en-Bresse et le Conseil général de l'Ain relative à l'accompagnement des personnes handicapées dans le cadre du service des transports publics urbains adaptés aux personnes à mobilité réduite*

25 Politique du logement dans l'Ain

<u>Dans le parc privé :</u>	<u>524 246 €</u>
* Soutien aux opérations de production de logement adaptés aux conséquences de la dépendance des personnes âgées et/ou handicapées : 12 logements	22 962 €
* Soutien aux opérations de production de logement à loyer maîtrisé : 14 logements	24 872 €
* Attribution de subventions déléguées par la Région Rhône-alpes pour la production de logements à loyer maîtrisé : 14 logements	10 033 €
* Attribution de la subvention départementale pour l'aide à l'accession sociale : 7 logements	22 117 €
<u>Dans le parc public :</u>	
* Soutien aux opérations de production de logement adaptés aux conséquences de la dépendance des personnes âgées et/ou handicapées : 10 logements	9 916 €
* accord des 7 agréments délégués par l'Etat pour l'offre nouvelle de logement PLSA publics : 7 logements	
* Attribution de subventions déléguées par l'Etat pour l'offre nouvelle de logements sociaux et intermédiaires : 16 logements	87 846 €
* accord des 42 agréments délégués par l'Etat pour l'offre nouvelle de logement PLSA publics : 42 logements	
* Soutien de 6 500 € ou 87 € le m ² pour l'offre nouvelle de logements sociaux et intermédiaires publics PLUS de moins de 50 m ² et 13 000 € ou 174 € du m ² pour l'offre nouvelle de logements sociaux et intermédiaires publics PLAI de moins de 50 m ² : 16 logements	136 500 €
* soutien de 5 000 € le m ² ou 87 € le m ² pour l'offre nouvelle de logement PLSA : 42 logements	210 000 €

26 Politique du logement dans l'Ain dans le parc public : les subventions régionales des mandats 2008, 2009, 2010 **6 307 955 €**

** annulation des subventions régionales accordées au titre des conventions de mandat 2008 et 2009*

** Attributions des subventions régionales au titre de la convention de mandat 2008 pour l'offre nouvelle de logements : 503 logements* 2 112 578 €

** Attributions des subventions régionales au titre de la convention de mandat 2009 pour l'offre nouvelle de logements : 511 logements* 2 111 827 €

** Attributions des subventions régionales au titre de la convention de mandat 2009 pour l'offre nouvelle de logements : 555 logements* 2 083 550 €

27 Société d'Economie Mixte de construction du Département de l'Ain - SEMCODA **30 234 €**

** Garantie d'emprunt pour l'acquisition en l'état futur d'achèvement de 13 pavillons à Saint Trivier de courtes* 23 848 €

** Garantie d'emprunt pour l'acquisition en l'état futur d'achèvement de 18 logements à Ceyzériat* 6 386 €

ECONOMIE **231 925 €**

28 Périmètre du schéma de secteur autour de la RD 1005

** Avis favorable sur le périmètre de schéma de secteur proposé par le syndicat mixte du SCOT du Pays de Gex autour de la RD 1005 de Ferney-Voltaire à Gex*

29 Aide aux communes ou leurs groupements pour l'élaboration des documents d'urbanisme **21 200 €**

** Attribution des subventions :*

. Commune de Bény	3 000 €
. Commune de Corveissiat	3 000 €
. Commune de Feillens	3 800 €
. Commune de Nievroz	3 800 €
. Commune de Ornex	3 800 €
. Commune de thoiry	3 800 €

30	<u>Aménagement des salles polyvalentes de'Artemare et du Grand-Abergement</u>	<u>42 686 €</u>
	* <u>Attribution des subventions</u> :	
	. Commune d'Artemare : construction d'un espace animation	32 014 €
	. Commune du Grand-Abergement : Rénovation de la salle des fêtes (remplacement de la chaufferie pour plusieurs bâtiments communaux aux prorata de la surface de la salle des fêtes)	10 672 €
31	<u>Mise en œuvre 2010 de la politique départementale en faveur de la filière forêt bois de l'Ain</u>	<u>1 295 €</u>
	* Attribution d'une subvention à M. Jacky Poncin pour l'acquisition d'une parcelle à Bény	400 €
	* Attribution d'une subvention à M. Gilles Gendraud pour l'acquisition d'une parcelle à Saint Jean le Vieux	400 €
	* Attribution d'une subvention au collège Jeanne d'Arc de Gex pour la visite du pôle Bois de Cormoranche en Bugey	495 €
32	<u>Schéma départemental de développement économique</u>	<u>13 000 €</u>
	* Attribution d'une subvention à l'ARC pour le financement de sa participation au salon du Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) en 2010, dans le cadre d'un stand d'exposition commun Franco-Valdo-genevois.	
33	<u>Schéma départemental de développement économique</u>	<u>196 430 €</u>
	* Attribution de subventions dans le cadre de l'aménagement de zones d'activité et immobilier locatif d'entreprise	
	. Communauté de communes de Belley Bas-Bugey : Aménagement du carrefour d'accès à la ZA de la Picardière à Virignin	20 191 €
	. SCI CHARVAZ IMMO : construction d'un bâtiment artisanal à Pont d'Ain	78 660 €
	. SCI 2B IMMO : construction d'un bâtiment industriel à Saint-Vulbas	97 579 €

AGRICULTURE **85 064 €**

34 Aide départementale au titre de la Prime à la queue de renard **8 534 €**
** 95 bénéficiaires*

35 Interventions économiques en matière agricole **73 131 €**

** Aide en faveur de la qualification bovine (43 bénéficiaires)* 2 150 €

** Aide en faveur de la filière ovine (7 bénéficiaires)* 24 528 €

** Aide en faveur de la filière caprine (4 bénéficiaires)* 4 411 €

** Aide en faveur de l'emploi en agriculture (1 bénéficiaire)* 1 550 €

** Aide en faveur de l'agriculture biologique (6 bénéficiaires)* 8 006 €

** Aide en faveur de la diversification - vente directe (3 bénéficiaires)* 20 000 €

** aide en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs (3 bénéficiaires)* 10 481 €

** aide en faveur de l'association syndicale d'hydraulique agricole de l'Ain pour la mise en place des mesures environnementales limitant les impacts du drainage sur le milieu* 4 155 €

36 Aide départementale au titre des interventions des vétérinaires dans le cadre **3 399 €**

⋮

** des prophylaxies obligatoires (73 bénéficiaires)* 3 308 €

** de la prophylaxie de la maladie d'Aujeszky* 91 €

37 Création des tarifs 2011 des prestations de formation en agroalimentaire assurées par le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA)

38 Paiement de la participation financière de l'Etat pour les prestations d'analyses réalisées par le LDA au cours du 2ème trimestre 2010

** modification du tarif unitaire d'analyse d'épidémiosurveillance du LDA*

39 Modification de tarifs d'analyses sérologiques pour le Laboratoire Départemental d'Analyses

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT **1 448 833 €**

40 Utilisation de la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles (TDENS) **0 €**

** Annulation de la subvention attribuée au Parc Naturel Régional du Haut-Jura pour la réalisation de la 1ère tranche de l'étude opérationnelle pour la restauration écologique de la carrière de Crozet lors de la CP du 13/09/10* -4 500 €

** approbation de la subvention attribuée à la commune de Crozet pour la réalisation de son étude pour la restauration écologique de la carrière de Crozet* 4 500 €

41	<u>Politique de développement durable : création de 3 nouveaux postes d'ambassadeur de tri</u>	<u>12 000 €</u>
	<i>* Attribution d'une subvention à Bourg en Bresse Agglomération pour la création de 3 postes d'ambassadeurs de tri</i>	
42	<u>Aide au transport d'eau potable</u>	<u>1 418 €</u>
	<i>* Attribution d'une subvention à la commune de Songieu pour le transport d'eau potable à la ferme Bailly au col de Richemont</i>	
43	<u>Aide aux études et aux travaux d'aménagement de cours d'eau</u>	<u>67 500 €</u>
	<i>* Attribution d'une subvention à la Commune de Chaleins pour la création d'un collecteur d'eaux pluviales sur des bassins d'écroulement (éxutoire) afin de protéger des inondations le hameau de Fournieux</i>	
44	<u>Programme départemental 2010 d'aides financières à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement</u>	<u>1 367 915 €</u>
	<u>. Alimentation en eau potable</u>	274 684 €
	<i>* <u>L'abergement-de-Varey</u> : travaux de protection et de mise en conformité du captage de la source de la Louvatière (taux forfaitaire)</i>	16 993 €
	<i>* <u>Bolozon</u> : extension du réseau d'eau potable pour le lotissement de Grand cours et les habitations de Sarette</i>	20 696 €
	<i>* <u>Cerdon</u> : étude visant à évaluer les risques éventuels pouvant toucher le captage de la Touvière et recherche d'une nouvelle ressource en eau (taux forfaitaire)</i>	2 233 €
	<i>* <u>Ceyzerieu</u> : campagne de recherche de fuites sur le réseau d'eau potable</i>	285 €
	<i>* <u>Chalamont</u> : renforcement du réseau d'eau potable route de Meximieux et rue de l'église</i>	68 340 €
	<i>* <u>Chanay</u> : mise en place d'un branchement d'eau potable impasse des Teppes</i>	4 670 €
	<i>* <u>Giron</u> : travaux de protection des sources de Giron (taux forfaitaire)</i>	9 600 €
	<i>* <u>Groslée</u> : renforcement et reprise du réseau d'eau potable</i>	90 018 €
	<i>* <u>Martignat</u> : renforcement du réseau d'eau potable sur le secteur de Jargeat (hors défense incendie)</i>	35 699 €
	<i>* <u>Montanges</u> : travaux de protection des captages des sources d'Echazeau, des Quarts et des Buis (taux forfaitaire)</i>	22 500 €
	<i>* <u>Syndicat des eaux de Vilette-Priay</u> : Schéma directeur d'eau potable (taux forfaitaire)</i>	3 650 €

. <u>Assainissement</u>	1 093 231 €
* <u>Ambléon</u> :réhabilitation du système collectif du bourg - station d'épuration et réseau (hors pluvial)	71 415 €
* <u>Communauté de communes Montmerle 3 Rivières</u> : étude diagnostique des systèmes d'assainissement des communes de guéreins, Genouilleux et Montceaux	4 296 €
* <u>Communauté de communes Montmerle 3 Rivières</u> : renouvellement du plan d'épandage des boues de la station d'épuration du Lurcy (taux forfaitaire)	363 €
* <u>Ceignes</u> : réhabilitation de la station d'épuration (hors part liée à l'aire autoroutière)	112 500 €
* <u>Chaneins</u> : réhabilitation du système d'assainissement collectif - station d'épuration et réseau de transport	296 000 €
* <u>Chatillon-La-Palud</u> : construction d'une station d'épuration et transfert des effluents	99 513 €
* <u>Corveissiat</u> : réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Maurice d'Echazeaux	35 773 €
* <u>Crottet</u> : réalisation d'un diagnostic du fonctionnement hydraulique du réseau d'assainissement (taux forfaitaire)	3 093 €
* <u>Izernore</u> : mise en séparatif du réseau d'assainissement sur le secteur nord du village (hors pluvial)	115 365 €
* <u>Lent</u> : diagnostic du réseau d'assainissement (taux forfaitaire)	3 500 €
* <u>Pressiat</u> : création d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux 190 EH-canalisation de rejet et réhabilitation du réseau de collecte rue des Voirets	139 239 €
* <u>Rigneux-Le-Franc</u> : zonage d'assainissement (taux forfaitaire)	1 000 €
* <u>Saint-Etienne-du-Bois</u> : diagnostic du réseau d'assainissement (taux forfaitaire)	5 000 €
* <u>Saint-Jean-sur-Reyssouze</u> :construction d'une station d'épuration	88 400 €
* <u>Saint-Trivier-de-Courtes</u> : audit du fonctionnement des systèmes d'assainissement (taux forfaitaire)	6 164 €
* <u>Servas</u> : diagnostic du réseau d'assainissement (taux forfaitaire)	3 550 €
* <u>Sivom de Jayat Malafretaz Montrevel</u> : étude et diagnostic complémentaires des réseaux d'assainissement (taux forfaitaire)	5 460 €
* <u>Tenay</u> : création d'une station d'épuration et des réseaux de transport (hors eaux pluviales)	100 000 €
* <u>Virignin</u> : diagnostic du réseau d'assainissement (taux forfaitaire)	2 600 €

45	<u>Avance sur édition</u>	<u>7 000 €</u>
	<i>* Approbation de la convention d'avance financière à l'association Patrimoine des Pays de l'Ain pour l'édition d'un guide de la collection Patrimoines des Pays de l'Ain intitulé "De la conquête de la Gaule aux invasions barbares - le gallo-romain dans l'Ain"</i>	
46	<u>Conseil général jeunes de l'Ain (mandat 209-2011) - Visite du Sénat et du musée d'Orsay à Paris par les 39 conseillers généraux jeunes</u>	<u>1 231 €</u>
	<i>* règlement d'une nuit d'hôtel dans le cadre du déplacement à Paris le mercredi 17 novembre 2010</i>	
47	<u>Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (SDDEA)</u>	<u>38 000 €</u>
	. Attribution d'une subvention aux collèges pour Classes à P.A.C (Parcours Artistique et culturel)	
	<i>* Collège Saint Exupéry à Ambérieu en buges</i>	<i>2 700 €</i>
	<i>* Collège du Valromay à Artemare</i>	<i>3 200 €</i>
	<i>* Collège Saint Exupéry à Bellegarde-sur-Valsérine</i>	<i>400 €</i>
	<i>* Collège du Bugey à Belley</i>	<i>1 500 €</i>
	<i>* Collège de Brou à Bourg-en-Bresse</i>	<i>500 €</i>
	<i>* Collège du Revermont à Bourg-en-Bresse</i>	<i>800 €</i>
	<i>* Collège Thomas Riboud à Bourg-en-Bresse</i>	<i>2 000 €</i>
	<i>* collège Victoire Daubié à Bourg-en-Bresse</i>	<i>4 100 €</i>
	<i>* Collège Eugène Dubois à Châtillon-sur-Chalaronne</i>	<i>2 100 €</i>
	<i>* Collège Henry Dunant à Culoz</i>	<i>500 €</i>
	<i>* Collège Le Turet à Gex</i>	<i>600 €</i>
	<i>* Collège Paul Sixdenier à Hauteville-Lompnès</i>	<i>900 €</i>
	<i>* Collège Paul Claudel à Lagnieu</i>	<i>1 400 €</i>
	<i>* Collège Vaugelas à Meximieux</i>	<i>600 €</i>
	<i>* Collège Emile Cizain à Montluel</i>	<i>900 €</i>
	<i>* Collège Ampère à Oyonnax</i>	<i>1 000 €</i>
	<i>* Collège public de Péron à Péron</i>	<i>500 €</i>
	<i>* Collège Les Côtes à Péronnas</i>	<i>3 400 €</i>
	<i>* Collège Roger Vailland à Poncin</i>	<i>1 500 €</i>
	<i>* Collège Louise de Savoie à Pont-d'Ain</i>	<i>2 900 €</i>
	<i>* Collège Antoine Chintreuil à Pont-de-Vaux</i>	<i>700 €</i>

* Collège de la Dombes à Saint-André-de-Corcy	500 €
* Collège Yvon Morandat à Saint-Denis-Les-Bourg	800 €
* Collège privé Saint Joseph à Saint-Didier-sur-Chalaronne	700 €
* Collège Jean Moulin à Trévoux	1 800 €
* IME Georges Loiseau-Unité d'enseignement à Villereversure	2 000 €
48 <u>Schéma Départemental de développement des enseignements artistiques</u>	<u>167 596 €</u>
. Attestation de subvention au titre de la mesure "consolidation de fonctionnement général des établissements d'enseignements artistiques de la musique, de la danse et du cirque"	139 077 €
* <u>Conservatoire à rayonnement Communal</u>	
. CRC de Bellegarde	35 827 €
. CRC de Belley	35 827 €
* <u>Ecole de musique intercommunale</u>	
. Académie de musique et de danse de la CC Miribel Plateau	35 827 €
* <u>Ecoles de musique associatives</u>	
. Ecole de musique Adamac Do de Crottet	6 636 €
. Ecole de musique Val'Muse de Champagne-en-Valromey	2 421 €
. Ecole de musique Le Réveil de St Etienne-du-Bois	1 041 €
. Accords Musique de Saint Denis-Les-Bourg	6 060 €
. Ecole de musique L'Echo du Crêt de la Neige de Sergy	2 438 €
* <u>Ecole des arts et de la piste</u>	
. Ecole de cirque ETAC de Bourg-en-Bresse	13 000 €
. Attribution de subventions au titre de la mesure "consolidation de l'enseignement musical des élèves et instrumentistes confirmés dans le cadre du réseau de la Fédération Musicale de l'Ain"	15 000 €
* <u>Ecole de musique associative - aide à l'élève FMA</u>	
* Batterie fanfare La Renaissance à Bourg-en- Bresse	179 €
* Jeunesse musicale à Corbonod	557 €
* Les Enfants du Rivage à Fareins	1 550 €
* Batterie fanfare La Genessienne	389 €
* L'écho du Plateau à Hauteville-Lompnès	179 €
* La Jeanne d'Arc à Manziat	1 662 €

* Union musicale à Manziat	991 €
* La Mi Guitare à Montrevel en Bresse	2 012 €
* L'Echo du Renon à Neuville-les-Dames	963 €
* Formation musicale à Replonges	641 €
* Batterie fanfare La Corneille rambertoise à St Rambert en Bugey	669 €
* Union musicale de l'Albarine à St Rambert en Bugey	1 774 €
* L'Echo des Roches à St Sorlin en Bugey	270 €
* Fanfare de Saint Trivier sur Moignans	1 711 €
* L'Arène à Virieu le Grand	1 453 €
. Attribution d'une subvention au titre de la mesure aide à l'acquisition d'instruments et/ou de matériels pédagogiques de musique	28 519 €
* <u>hors FMA</u>	20 389 €
* <u>Etablissements privés</u>	
. Ecole de musique de la 3CM de Montluel	426 €
. L'Echo du Nant du Lhuis	442 €
* <u>Etablissements publics</u>	
. Ecole de musique municipale de Châtillon/Chalaronne	421 €
. Ecole de musique de la CC de la Porte Ouest de la Dombes à Jassans	237 €
* <u>Conservatoire à rayonnement Communal</u>	
. CRC de Ferney Voltaire	5 705 €
. CRC de Bellegarde-sur-Valserine	1 803 €
* <u>Conservatoire à rayonnement Départemental de l'agglomération de Bourg-en-Bresse</u>	11 355 €
* <u>Etablissements privés (par FMA)</u>	8 130 €
. L'Echo du Fort L'Ecluse de Collonges	643 €
. Société musicale de Ferney Voltaire	3 160 €
. Fanfare de Saint Trivier sur Moignans	711 €
. Union musicale de Manziat	563 €
. Société Musicale La Haute Bresse de Saint Trivier de Courtes	1 649 €
. Batteries-Fanfare Les Sauveteurs de Saint Laurent/Saône	269 €
. Ecole de Musique La Plaine Tonique de la CC de Montrevel en Bresse	1 135 €

. Attribution d'une subvention au titre de la mesure du développement culturel et inclusion **3 500 €**

. 3ème volet du projet de constitution d'un ensemble orchestral composé de musiciens handicapés et d'artistes musiciens et vidéo professionnels (Esat-Foyer-Service d'accompagnement Orsac La Fréta à Hauteville)

49 Mise à disposition de fichiers d'indexation

** Approbation de la convention de mise à disposition de fichiers d'indexation entre l'association CousAin et le Département*

50 Tarifs d'entrée dans les musées départementaux et tarifs des régies de recettes

** Approbation de nouveaux tarifs d'entrée dans certains musées ainsi que de vente de certains produits par les boutiques des musées départementaux*

51 Partenariat pour le musée départemental de la Bresse - domaine des Planons à St Cyr sur Menthon **300 €**

** Approbation de la convention entre l'association Patois Traditions et Métiers d'Autrefois et le conseil général de l'Ain relative à la tenue de l'animation "Autour du chanvre et de la vannerie" sur le site du Musée départemental de la Bresse - domaine des Planons*

52 Musées départementaux de l'Ain : périodes et horaires d'ouverture saison

** Approbation des dates et horaires d'ouverture pour la saison 2011 des Musées départementaux de l'Ain*

53 Animation culturelle de proximité - Action "Mots en Scène" **1 219 €**

** Approbation des conventions entre le Conseil général de l'Ain et les bibliothèques municipales partenaires pour le financement de leurs projets d'animation culturelles :*

<i>. Commune d'Echevenex</i>	<i>268 €</i>
<i>. Commune de Chevroux</i>	<i>243 €</i>
<i>. Commune de Montmerle sur Saône</i>	<i>384 €</i>
<i>. Commune de Belley</i>	<i>325 €</i>

54 Informatisation de la bibliothèque municipale de Jassans-Riottier **600 €**

** Approbation de la convention relative à l'aide à l'acquisition d'équipement informatique destiné à bibliothèque municipale de Jassans-Riottier*

55 Collèges : action en faveur de l'allègement du poids du cartable : financement d'un deuxième jeu de manuels scolaires au titre de l'année scolaire 2010-2011 **10 179 €**

** Attribution d'aide aux collèges de "Brou" à Bourg-en-Bresse, collège "Paul Sixdenier" à Hauteville-Lompnès, collège "Léon Marie Fournet" à Jassans-Riottier, collège "Louise de Savoie" à Pont d'Ain, collège "Louis Vuitton" à St Trivier de courtes*

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR **3 240 €**

56 Attribution de prêt d'honneur aux étudiants - Année universitaire 2010-2011 **3 240 €**

** 3 nouvelles demandes*

SPORTS **409 086 €**

58 Attribution d'aides aux clubs sportifs amateurs de haut niveau - saison **399 289 €**

** Sports collectifs : attribution à 17 clubs* 273 500 €

** Sports individuels à pratique collective : attribution à 19 clubs* 111 000 €

** Sports à pratique exclusivement individuelle : attribution à 4 clubs* 12 500 €

** Prime au titre : attribution à 1 club* 2 289 €

59 Participation des associations sportives des collèges aux championnats de France UNSS- UGSEL 2010 : attribution des aides départementales aux déplacements **5 432 €**

** Participation de 12 collèges en UNSS* 3 872 €

** Participation de 8 collèges en UGSEL* 1 560 €

60 Politique sportive du Département-bourses de formation aux métiers du sport **4 365 €**

** Attribution de 7 bourses de formation BEES-BPJES* 2 451 €

** Attribution de 14 bourses de formation BNSSA* 1 914 €

61 Aide à la réalisation d'équipements sportifs : projets communaux **36 062 €**

** Artemare : aménagement d'un pôle sportif* 34 472 €

* Fareins : mise en conformité électrique de bâtiments du pôle sportifs

1 590 €

PERSONNEL

0 €

57 Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain : organisation du concours d'adjoint technique de 1ère classe

** Approbation de la convention entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain et le Conseil général de l'Ain pour l'organisation du concours d'adjoint technique de 1ère classe (3 postes)*

DIVERS

0 €

62 Information de la Commission permanente sur la passation des marchés et avenants

63 Information de la Commission permanente sur des procédures contentieuses

